



Les accidents non professionnels



- Y à qu'à faire comme ça
- Je l'ai déjà fait
- Il ne m'est jamais rien arrivé
- Allez, j'essaie...

En 2016, 814'000 accidents enregistrés en Suisse, dont 531'000 durant les loisirs

→ Accident Non Professionnel (ANP)

- Secondes d'inattention
- Mauvaise manipulation
- Méconnaissance technique
- Impatience...



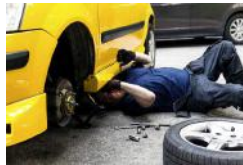
N'importe où



Dans les lieux qui nous sont familiers



Durant une activité que nous pensons maîtriser



En pratiquant le sport qui nous passionne



En communauté, espaces publics, seul ou accompagné



Où que vous soyez, quoi que vous fassiez, quelles que soient les capacités que vous pensez avoir, toute action doit être réalisée en toute sécurité :



- ✓ **CONTRÔLER** : outillage en bon état, installation appropriée, compétences suffisantes...
- ✓ **PROTEGER** : soi-même et les gens autour de soi en priorité, l'environnement...
- ✓ **RESPECTER** : mesures de sécurité préconisées, EPI, avis des autres...